



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
VILLE DE MALESTROIT
SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 056-215601246-20240213-2024_02_13_05-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 février, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Gicquello, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Présents (17) : M. GICQUELLO, M. LEMBELEMBE, Mme BLANCO-HERCELIN, M. GUILLEMOT, Mme LE SAUTER LE BEL, M. POUESSEL, M. BROGARD, Mmes LHOPITALIER, LE LIEVRE, MM. KERVICHE, OUTIN, Mmes OGER, KERVAZO, MM GUIHARD, FORT, Mmes BLANCHET, THOMAS.

Absents ayant donné pouvoir (2) : M. LE BRUN qui donne pouvoir à Mme OGER, Mme GUILLAUME qui donne pouvoir à Mme LE SAUTER LE BEL

Absents excusés (0) :

Secrétaire de séance : Mme LE SAUTER LE BEL est nommée secrétaire de séance.

2024_02_13_05 - Délibération définissant les modalités d'amortissement comptable

M. le Maire expose :

Le changement de norme comptable est l'occasion de synthétiser les durées d'amortissement fixées par le Conseil municipal de Malestroit afin de faciliter les relations avec le service de gestion comptable de Pontivy.

Vous avez eu communication des durées applicables avec vos convocations, rappelées ci-dessous. Je vous rappelle qu'en dehors des subventions d'équipements, inscrite au compte 204, l'amortissement est facultatif.

- Subvention d'équipement : 204
 - o 20415 Groupements de collectivités, EPL et collectivités à statut particulier
 - 2041512 : Bâtiments et installations : 15 ans
 - 2041513 : Projets d'infrastructures d'intérêt national : 15 ans
 - 2041581 : Biens mobiliers, matériel et études : 15 ans
 - 2041582 : Bâtiments et installations : 15 ans
 - o 2042 : subventions versées à des personnes de droit privé : 5 ans
- 2131 : Réseaux d'adduction d'eau : 15 ans

Après délibération, le conseil municipal :

- A l'unanimité, approuve les durées d'amortissement proposées

Bruno GICQUELLO
Maire de Malestroit



Michelle LE SAUTER LE BEL
Secrétaire de séance